



4ÈME CONGRÈS FO DGFiP

Le Congrès **FO** DGFiP a lieu tous les 4 ans : il vient d'avoir lieu en Charente-Maritime. La section **FO** DGFiP 44 y a pleinement participé. Bientôt sur le site national, les revendications de notre syndicat (la feuille de route) pour les 4 ans à venir.



LA FONCTION PUBLIQUE : UN MODÈLE SOCIAL QUE FO DÉFEND

Extrait du discours Christian Grolier, secrétaire général de **FO** Fonctionnaires, lors de ce Congrès :
"Le statut général des fonctionnaires est le cadre juridique de l'emploi public, mais ce n'est pas que ça.

C'est aussi le modèle social français qui garantit notamment l'égalité de traitement de l'usager quand il vient dans le service public.

Les 4 chantiers lancés par le comité interministériel de la transformation publique d'Édouard Philippe remettent en cause le principe de carrière. Si on remet en cause ce principe, on remet en cause le statut. Quand vous consacrez la totalité de votre activité à une mission de service public, vous ne faites pas des petits boulots à côté pour arrondir les fins de mois. En échange de ça, le gouvernement vous garantit un déroulement de carrière (changement d'échelons, de grades, de corps, etc.).



Selon **FO**, le projet du gouvernement met en danger le modèle social français. Quand on dit qu'il y a 5,5 millions de fonctionnaires, c'est faux ! Il y en a 3,8 millions. Il y a aussi un million de contractuels, du personnel non titulaire plus ou moins en situation précaire. La volonté du gouvernement est de contractualiser, et ce n'est qu'une première étape car lorsque la mission est contractualisée, il est plus facile de la privatiser. L'objectif est toujours de privatiser.

Et, malheureusement, il n'y a aucun débat de fond là-

dessus. Il n'y avait aucun engagement du Président de la République sur le sujet, le débat parlementaire est quasiment inexistant. Est-ce que les Français préfèrent demain tout payer plutôt que d'aller dans un service public financé par la solidarité, par l'impôt ?

LE GOUVERNEMENT DIT VOULOIR MAINTENIR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES : QU'IL LE PROUVE !

Le 29 mars, Gérald Darmanin a affirmé être attaché au Statut général des fonctionnaires et à ses éléments structurants que sont le principe de carrière et la séparation du grade et de l'emploi.

Pour **FO** Fonction Publique, ces engagements sont en contradiction avec les objectifs fixés dans le document d'orientation intitulé «*refonder le contrat social avec les agents publics*».

Après la déclaration commune des 7 syndicats qui avaient appelé à la grève réussie du 22 mars, **FO** a demandé que le document d'orientation soit réécrit et confirme ainsi clairement le maintien du Statut général des fonctionnaires et ses principes.

Au final, le ministre a proposé de retranscrire ses engagements dans un nouveau texte. De fait, une nouvelle version sera très rapidement envoyée et une nouvelle réunion sera programmée. **FO** Fonction Publique, qui rejette totalement le document actuel, prend acte de l'évolution du gouvernement sur ce dossier.

Pour nous il est clair que la mobilisation réussie du 22 mars porte ses fruits. **FO** Fonction Publique prendra position à la réception du nouveau document.

Pour autant, nous rappelons au gouvernement que les revendications concernant l'augmentation des salaires, une meilleure compensation de la CSG, le retrait du jour de carence, restent pleinement d'actualité. De même, nous rappelons notre totale opposition aux 120 000 suppressions de postes annoncées sur le quinquennat et nous mettrons tout en œuvre pour être entendus sur l'ensemble de ces points. Le gouvernement affirme son attachement au Statut général des fonctionnaires et à la Fonction publique : qu'il le prouve par un nouveau document fondamentalement différent !

